

**Résultats épreuve d'admission examen TAXI  
4 mai 2021 - département de l'Allier**

N°dossier	Métier	Résultat
154180	TAXI	ADMIS
156832	TAXI	NON ADMIS
157803	TAXI	ADMIS
158095	TAXI	ADMIS

Moulins, le 7 mai 2021

Par délégation  
Didier LINDRON  
Président de la CMA Allier



Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.